

## Adaptation des modes de valorisation des prairies permanentes océaniques sous contraintes de pentes

ARRANZ J.M. (GIS id64 / CDA64),  
BERNOS N., CHARBONNEAU M., GASCOUAT P., INARRA P., HARISTOY M., MAREAUX MC., MIGNOT L.

Les régions méridionales méditerranéennes et océaniques difficiles bénéficient de conditions météorologiques propices à la valorisation hivernale d'une herbe de qualité par les petits ruminants, avec des contraintes topographiques qui limitent les interventions mécanisées. Quels en sont les effets sur les cycles de production et d'exploitation des prairies ? Dans le cadre de l'élaboration d'une typologie régionale des prairies, cette analyse d'un ensemble de pratiques vise à les relier aux conditions de milieux, et au-delà à prendre en compte ces contraintes pour le conseil en élevage.

### MATERIEL METHODES

218 parcelles, prairies et parcours, ont été sélectionnées au sein de 54 exploitations localisées en zone montagne et piémont basco-béarnais.

**Les enquêtes sur les pratiques et les usages** : usage historique de la parcelle, type de fertilisation (niveau des apports d'unité d'azote organique et minéral), calendriers de pâturage par type d'animaux (mois de présence), dates de fauche et rendements.

**La qualification des milieux** : les éleveurs devaient exprimer un avis sur les sols : profondeurs, affleurements rocheux, hygromorphie, fertilité ressentie (notes de 1 à 4). Les données stationnelles (coordonnées spatiales, pente, altitude, exposition) ont été également collectées.

Au-delà des étapes descriptives, une typologie des pratiques est esquissée par AFC, à partir d'un échantillon de 188 parcelles.



### DESCRIPTION DES PRATIQUES

4 **type de surfaces** ont été nommés : des parcours (ou landes avec ligneux), des prairies permanentes (PP), des prairies temporaire (PT), et des prairies « intermédiaires », dites ressemées longue durée (PRLD).

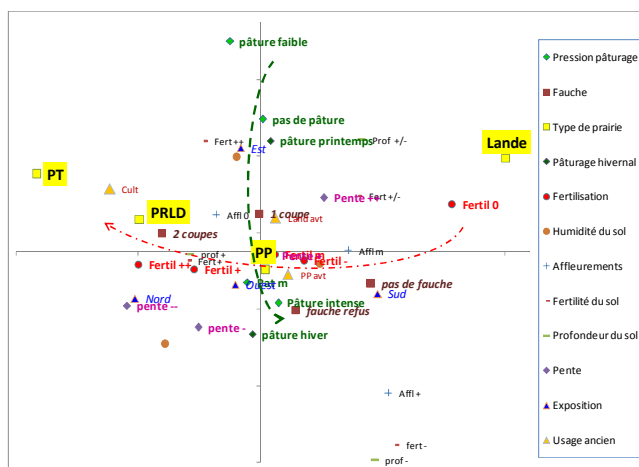
**Pentes** : 16% des parcelles sont considérées comme plates, et 56% pentues ou très pentues.

**Sols** : 63% des sols sont qualifiés profonds et fertiles, seulement 10 à 15 % avec des affleurements ou superficiels.

**Fauche** : seulement 7% de parcelles en fauche exclusive, 38% avec 2 coupes (voire 3), 32% avec 1 seule coupe. Des dates de 1<sup>ère</sup> fauche étalées: 44% en juin et 32% au delà.

**Pâtûre** : 30% avec pâture exclusive, 53% pâturées en hiver

**Fertilisation** : 80% sous forme organique, avec des niveaux élevés (>200 U) si les fumiers sont facilement épandables.



### ANALYSE DES PRATIQUES EN LIEN AVEC LES CONTRAINTES DE MILIEU

L'**analyse multi factorielle** (AFC) fait ressortir: L'opposition entre les parcours et les prairies temporaires, l'axe 1 reflétant l'intensification des pratiques et des niveaux de contraintes associées. L'axe 2 discrimine l'intensité du pâturage, associé au pâturage hivernal.

**Interprétation** : ces prairies sont soumises à de fortes pressions d'exploitation par la pâture ou/et par la fauche, en adéquation avec les chargements observés à l'échelle des exploitations. Le pâturage d'hiver et une mise en défens plus ou moins tardive sont utilisés pour retarder la fauche jusqu'à ce que de meilleures conditions météorologiques et de travail mécanisé soient réunies. Les contraintes de pentes et la météorologie de printemps, constituent les principaux facteurs limitants. Elles entraînent des stratégies de valorisation des ressources originales.

La qualification des contraintes d'exploitation permet de comprendre la nature et la diversité des pratiques, ainsi que la variabilité des niveaux d'intensification. C'est à travers cette hétérogénéité que se construit la cohérence des systèmes de production, conduisant à légitimer ces pratiques. Les parcelles ont de plus fait l'objet de relevés botaniques, dans la perspective d'élaborer une typologie des prairies permanentes basco-béarnaises.